Performance Polymers

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ MA832 ACTIVATOR

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit MA832 ACTIVATOR

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Activateur.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur ITW Performance Polymers

Bay 150

Shannon Industrial Estate

Co. Clare Ireland V14 DF82 353(61)771500 353(61)471285

customerservice.shannon@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à

+44(0)1235 239 670 (24h)

composer en cas d'urgence

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Irrit. Peau 2 - H315 Irrit. Yeux 2 - H319 Sens. Peau 1 - H317

Dangers environnementaux Chronique Aquatique 3 - H412

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

MA832 ACTIVATOR

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un

médecin.

P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la règlementation nationale.

Contient

PEROXYDE DE DIBENZOYLE, PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-

ÉPICHLORHYDRINE

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

10-30%

Numéro CAS: 94-36-0

Classification

Perox. Org. B - H241 Irrit. Yeux 2 - H319 Sens. Peau 1 - H317

PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE

10-30%

Numéro CAS: 25068-38-6

Classification

Irrit. Peau 2 - H315 Irrit. Yeux 2 - H319

Sens. Peau 1 - H317

Chronique Aquatique 2 - H411

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Inhalation Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans

une position confortable qui facilite la respiration. Consulter un médecin si les malaises

persistent.

Ingestion Consulter un médecin immédiatement. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, incliner la

tête vers le bas pour éviter une aspiration pulmonaire.

Date d'entrée en vigueur : 2018-04-05

MA832 ACTIVATOR

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec du savon et de l'eau.

Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste

après s'être lavé.

Contact oculaire Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer

pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter selon les symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche. Ne pas utilser un extincteur à jet

d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques La protection contre la poussière nuisible doit être de rigueur quand la concentration dans l'air

dépasse 10mg/m3. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

Conseils aux pompiers

Équipements de protection

spéciaux pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des

vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du

déversement. Éviter d'inhaler les vapeurs et éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à

l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Éliminer toute source d'allumage. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source

> d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Fournir un système adéquat de ventilation. Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les

contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter le contact avec la Précautions pour l'utilisation

peau et les yeux.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

MA832 ACTIVATOR

Précautions pour le stockage

Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 0°C et 40°C. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection











Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Protection des mains

Si une évaluation des risques mentionne la probabilité de contact cutané, il faudra alors porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée. Le choix du meilleur gant peut se faire en consultant le fabricant/fournisseur qui est bien placé pour fournir des renseignements concernant le temps de protection du matériel constitutif des gants. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Autre protection de la peau et du corps

Porter une combinaison de protection chimique.

Mesures d'hygiène

Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Aucune procédure d'hygiène n'est spécifiquement recommandée, cependant, de bonnes habitudes d'hygiène personnelle devront être respectées quand on travaille avec des produits chimiques.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti - vapeurs organiques. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence Liquide visqueux.

Couleur Grise.

Date de la révision: 2021-04-12

Date d'entrée en vigueur : 2018-04-05

MA832 ACTIVATOR

Odeur Légère.

Point de fusion Non déterminés.

Point intital d'ébullition et Non déterminés

Point intital d'ébullition et intervalle d'ébullition

Non déterminés.

Point d'éclair Non déterminés.

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosibilité

Tension de vapeur

Densité relative

Limites

Non déterminés

1.0-1.25 @ °C

Densité de vapeur Non déterminés.

Solubilité(s) Légèrement soluble dans l'eau.

Température d'autoinflammabilité

Non déterminés.

Autres renseignements Pas disponible.

Composé organique volatile Ce produit contient au maximum <50 g/litre de COV.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Les matières suivantes peuvent réagir violemment avec le produit: Agents comburants forts.

Stabilité chimique Instable.

Risques de réactions

dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter Éviter la chaleur. Éviter tout contact avec les matières suivantes: Agents comburants forts.

Éviter tout contact avec les acides et les bases.

Matières incompatibles Bases fortes. Agents comburants forts. Acides forts.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Inhalation Irritant pour les voies respiratoires. Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système

respiratoire. Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Toux. Difficulté à

respirer.

Orale Peut causer des blessures internes. L'ingestion peut causer une irritation grave de la bouche,

de l'œsophage et du tractus gastro-intestinal. Symptômes gastro intestinaux incluant maux

d'estomac.

Contact cutané Irritant pour la peau. Tout contact prolongé et fréquent peut causer de la rougeur et de

l'irritation. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux. L'exposition répétée peut causer une irritation oculaire chronique.

Date d'entrée en vigueur : 2018-04-05

MA832 ACTIVATOR

pour la santé

Risques aiguës et chroniques Le produit contient une résine époxy. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions

allergiques chez les individus sensibles.

Voie d'exposition Inhalation Ingestion. Contact par la peau et/ou les yeux

Organes cibles Yeux Peau Système respiratoire, poumons.

Données toxicologiques relatives aux ingrédients

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

Toxicité aiguë - voie orale

Toxicité aiguë par voie

7 710,0

orale (DL₅omg/kg)

Espèces Rat

ETA par voie orale (mg/kg) 7 710,0

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit contient une substancs qui est dangereuse pour les organismes aquatiques et qui

peut provoquer des effets nocifs à long terme sur l'environnement aquatique.

Toxicité Non déterminés.

Persistance et dégradation

Persistance et dégradation La dégradabilité du produit n'est pas connu.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Non déterminés.

Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est miscible avec l'eau et peut se répandre dans les réseaux de distribution

d'eau.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Inconnu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Traiter les déchets comme des déchets contrôlés. Éliminer les déchets dans un centre Renseignements généraux

d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des

Méthodes d'élimination Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités

locales en matière d'élimination des déchets.

14. Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas soumis aux règlements internationaux sur le transport des marchandises

dangereuses (IMDG, IATA, LTMD).

Numéro ONU

Numéro ONU (International) Aucune information n'est requise.

Désignation officielle de transport de l'ONU

MA832 ACTIVATOR

Désignation officielle de transport (International)

Aucune information n'est requise.

Classe (s) de danger relatives au transport

Étiquettes de transport

Aucune information n'est requise.

(International)

Étiquettes de transport

Aucun panneau d'avertissement n'est requis pour le transport.

Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

Aucune information n'est requise.

(International)

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information n'est requise.

Transport en vrac Aucune information n'est requise.

conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78

et au Recueil IBC

15. Informations sur la règlementation

16. Autres informations

Date de la révision 2021-04-12

Révision 12

Date d'entrée en vigueur 2018-04-05

Mentions de danger intégrales H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.